

Assemblée de cuisine



2 - 3 heures



6 personnes max.



Moyen

RESSOURCES NÉCESSAIRES

MATÉRIELLES

- Ordinateur;
- Local convivial (cuisine de l'un des participants, salle communautaire, etc.) ;
- Supports visuels (cartes, document de travail, etc.);
- Café, thé, biscuits ou autre nourriture.

HUMAINES

- Un facilitateur;
- Un preneur de notes.

RÉSUMÉ

L'assemblée de cuisine est une technique de mobilisation d'acteurs (citoyens, élus, représentants du secteur public, du secteur privé, jeunes, etc.) qui souhaitent, par exemple, participer à un diagnostic territorial ou à l'élaboration d'un plan d'action. Plus précisément, cet outil facilite les discussions en petits groupes, au sujet d'une problématique spécifique, dans un environnement convivial, comme la cuisine de l'un des participants.

Points **forts** 

- Bonne implication des participants et appropriation de la démarche;
- Petit groupe qui permet à chaque participant de s'exprimer;
- L'affinité entre les participants favorise les échanges et les discussions;
- Adaptable aux horaires des gens afin de recruter un plus grand nombre de participants.

Points **faibles** 

- Peu de contrôle sur les acteurs qui participent à la démarche;
- Le temps requis pour assurer la circulation de l'information entre les différents groupes est long;
- Demande la disponibilité de facilitateurs sur plusieurs jours;
- Coût important en ressources humaines (Ratio facilitateur/participants élevé).

OBJECTIFS

Cette technique de mobilisation vise à :

- favoriser les discussions entre les acteurs au sein de petits groupes;
- créer un environnement convivial et peu encadré facilitant les échanges entre les participants;
- stimuler l'émergence des apprentissages individuels et collectifs.

Information

Consultation

IMPLICATION**CODÉCISION**

Autonomisation

CONTEXTE D'UTILISATION

L'assemblée de cuisine s'avère une technique intéressante dans un contexte où l'on souhaite avoir une meilleure appropriation de la démarche proposée (projet, plan, etc.) par les acteurs concernés, favoriser l'assiduité des participants et maintenir les personnes impliquées dans la démarche. Elle peut ainsi être utilisée lors d'une démarche de planification ou lors de la réalisation d'un diagnostic territorial.

Le principe de cette technique est de réaliser plusieurs assemblées de cuisine afin d'obtenir différentes idées pour aboutir à l'objectif final. Elle est souvent utile afin de repérer les différentes visions à propos d'un territoire, de réfléchir sur des enjeux communs, de définir des actions et stratégies et de préciser les rôles et les responsabilités de chacun d'entre eux. Cet outil est particulièrement adapté aux citoyens qui ne peuvent bien souvent pas se joindre à des rencontres plus formelles auxquels les acteurs, eux, peuvent participer. Elle peut ainsi être combinée à d'autres outils comme « Visions, Actions, Partenariats » (VAP), utilisés dans des démarches de planification.

L'assemblée de cuisine permet aux participants de se sentir davantage impliqués dans la démarche, ce qui les poussera à prendre plus d'engagements concrets contrairement à une réunion traditionnelle regroupant beaucoup de participants.

AVANT L'ACTIVITÉ

Temps de préparation estimé : 2-3 heures par assemblée

1- Recrutement des participants

L'organisation d'une assemblée de cuisine est d'abord un travail de coopération. Normalement, ce sont les acteurs du milieu qui suggèrent les personnes à contacter. Ces dernières invitent d'autres personnes afin de constituer un petit groupe de discussion. Il s'agit donc de former plusieurs petits groupes de discussion, puisque le principe de cette technique est de réaliser plusieurs assemblées de cuisine afin d'obtenir différentes idées pour aboutir à l'objectif final.

Un lieu de rencontre est fixé selon la préférence et la disponibilité des personnes composant chaque petit groupe.

2- Logistique

Les organisateurs s'adaptent le plus possible au contexte de travail proposé par les participants. Ils devront également préparer le local de la rencontre et offrir le matériel nécessaire à l'activité : du café, du thé, des biscuits, etc. Ils devront donc acheter à l'avance la nourriture nécessaire.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

1. Explication

Le facilitateur présente la démarche dans laquelle s'insèrent les assemblées de cuisine (projet, planification, etc.) et les objectifs de la réunion. Il présente également la technique de l'assemblée de cuisine, en particulier la perspective de réalisation de petites réunions auprès de différents acteurs pour l'élaboration d'un produit collectif (plan, diagnostic, etc.), et tout autre outil qui sera utilisé ou activité qui sera réalisée pendant la rencontre. (30 minutes)

2. Discussions

Les participants discutent sur les sujets en lien avec les objectifs de la réunion. Une personne est attirée à la prise de notes. Les discussions peuvent être guidées par des questions ou des thèmes définis par les organisateurs avant la réunion, ou être réalisées selon la démarche proposée par un outil complémentaire. Dans le cas de l'utilisation des questions ou des thèmes ciblés préalablement, les discussions peuvent être effectuées point par point, selon une formule de tours de table. Des allers-retours sur les sujets discutés peuvent être stimulés au besoin. (2 h 30)

APRÈS L'ACTIVITÉ

Les résultats d'une assemblée de cuisine varient selon la démarche dans laquelle elle s'insère. Le contenu des notes prises tout au long de la rencontre constitue une riche source des perceptions des acteurs à l'égard des enjeux discutés ainsi que des propositions ou des positionnements précis du petit groupe sur la thématique abordée. Une synthèse du contenu recueilli devra être soumise aux participants de la réunion pour une validation avant de la diffuser auprès d'autres acteurs.

Un document réunissant les synthèses de discussions menées auprès d'une communauté à partir des assemblées de cuisine pourrait être élaboré, tout en respectant la démarche de validation par les participants avant sa diffusion. Ce document pourrait ainsi faire partie d'un plan d'action, d'un diagnostic territorial, d'un portrait participatif, etc.

PIÈGES À ÉVITER

- Présenter des diaporamas ou des explications trop théoriques et détaillées;
- Faire de trop gros groupes;
- Choisir les participants. Ce sont les acteurs entre eux qui invitent d'autres acteurs d'une rencontre à l'autre.

LE PLAN D'ACTION POUR L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES À RIVIÈRE-AU-TONNERRE : UN EXEMPLE D'UTILISATION DES ASSEMBLÉES DE CUISINE AU SEIN DE L'ARUC-DCC



La technique d'assemblée de cuisine a été utilisée dans le cadre du projet longitudinal de l'Alliance de Recherche Universités-Communautés – Défis des communautés côtières (ARUC-DCC) de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent à l'heure des changements climatiques. Plus précisément, cette technique a été utilisée dans la communauté de Rivière-au-Tonnerre lors d'une démarche de mobilisation visant l'élaboration participative d'un plan d'action pour l'adaptation aux changements climatiques. Lors de ces assemblées de cuisine, l'outil « Visions, actions et partenariats » (VAP) a été utilisé pour le développement du plan d'action. Ce processus visait à entreprendre des discussions pour l'élaboration et le raffinement progressifs d'une liste d'actions souhaitées et d'engagements pris.

Après avoir contacté les élus locaux et validé leur intérêt à participer au projet de l'ARUC-DCC, quelques organismes locaux et des citoyens ont été ciblés. Une deuxième approche a été effectuée par la conseillère municipale, qui a invité d'autres personnes à participer à ces activités. Quatre assemblées de cuisine ont été organisées entre le 19 et le 26 mars 2013 et ont rassemblé un total de 12 participants. Deux d'entre elles ont eu lieu à la cuisine de Voyages COSTE - Coopérative de solidarité en tourisme équitable, une autre a eu lieu au Club d'âge d'or, et la dernière à la Maison du Tonnerre (maison de jeunes). Les discussions ont été amorcées par une réflexion sur les quatre points suivants :

- Quelle est votre vision du développement de la municipalité ?
Que souhaitez-vous pour vos enfants et vos petits enfants ?
- Comment les phénomènes climatiques peuvent-ils constituer des obstacles ou des opportunités pour ce développement ?
- Que pouvez-vous faire pour contribuer à ce développement en surmontant les obstacles ou en profitant des opportunités ?
- Que souhaiteriez-vous que fassent d'autres acteurs pour vous aider à atteindre votre vision ?

Ensuite, des tableaux portant sur des engagements, issus d'un Forum ouvert effectué précédemment ont été examinés et les questions suivantes ont été posées :

- Y a-t-il des éléments dans la liste des engagements souhaités que nous pourrions prendre en main?
- Y a-t-il des éléments à corriger ou à ajouter?

De cette façon, une liste d'actions à réaliser et d'actions souhaitées a été développée et bonifiée, d'une réunion à l'autre, en impliquant chaque fois de nouveaux acteurs.

D'autres réunions ont été combinées aux assemblées de cuisine, et ce, avec les représentants de la municipalité, ou avec d'autres partenaires, tels que le directeur de l'école primaire municipale, l'aménagiste de la MRC de la Minganie, le comité de zones d'intervention prioritaire (comité ZIP) de la Côte-Nord et l'Organisme de Bassins Versants Duplessis. Une réunion publique a été organisée dans la municipalité après cette série de réunions en petits groupes pour présenter la synthèse des résultats.

EN PRATIQUE

SUITE

Une première version du plan d'action a ainsi été rédigée à partir des réunions et des assemblées de cuisine tenues, ainsi que des données climatiques et biophysiques publiques générales. Il est important de mentionner que ce plan est évolutif et qu'il sera mis à jour dès que de nouvelles connaissances seront générées, que des actions seront initiées ou que des actions seront réalisées et des résultats seront observés.

Les assemblées de cuisine réalisées à Rivière-au-Tonnerre ont permis d'intégrer les perceptions des personnes y ayant collaboré, leur vision de l'avenir, les souhaits exprimés et les engagements que leurs organisations ont pris, dans une démarche de planification territoriale.

POUR EN SAVOIR PLUS :

ARUC-DCC, <http://www.defisdescommunautescotieres.org/>

Municipalité de Rivière-au-Tonnerre, Beaulieu, N., et Silva, J. S. (2013). Plan d'action pour l'adaptation aux changements climatiques de Rivière-au-Tonnerre. Version provisoire. Rivière-au-Tonnerre. <http://www.defisdescommunautescotieres.org/rat>

ROBVQ, Boîte à outils sur la participation citoyenne. En ligne : https://www.robvq.qc.ca/guides/consultation_publique

Silva, J S, Plante, S, et Beaulieu, N. Développement territorial et gouvernance participative : l'expérience de l'ARUC-DCC à Sainte-Flavie et à Rivière-au-Tonnerre. Dans D. Morin et J. R. Thuot (Éds.), Cinquante ans depuis le BAEQ. Québec : Université Laval. (accepté).

Le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ) rassemble les 40 organismes de bassins versants oeuvrant sur le territoire québécois. Il agit à titre de partenaire privilégié du gouvernement du Québec pour la mise en place de la gestion de l'eau par bassin versant.

L'Alliance de recherche universités-communautés sur les défis des communautés côtières (ARUC-DCC) est un regroupement de partenaires et de chercheurs préoccupés par les enjeux liés à la résilience et la gouvernance des communautés côtières et riveraines dans un contexte de changement climatique.



ALLIANCE DE RECHERCHE UNIVERSITÉS-COMMUNAUTÉS
Défis des Communautés Côtières
www.defisdescommunautescotieres.org



Social Sciences and Humanities
Research Council of Canada

Conseil de recherches en
sciences humaines du Canada

Canada